

CAMSP Colmar

140 rue du Logelbach à Colmar

Pôle Handicap et Insertion

1. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

Pour rappel, Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) « polyvalent » de Colmar propose des consultations pour des enfants de 0 à 6 ans. Sa mission est d'assurer une approche la plus précoce et la plus globale possible pour des enfants qui présentent des difficultés dans leur développement ou qui sont en situation de handicap. C'est un dispositif qui intervient à la fois en matière de prévention, de dépistage, de diagnostic, de soins mais aussi et principalement d'accompagnement de l'enfant et de son entourage. (Les parents essentiellement mais aussi les frères et sœurs..)

Le CAMSP bénéficie depuis Janvier 2023, d'une direction commune avec l'IME-SESSAD Pays de Colmar qui permet d'affirmer la volonté de l'association de penser le parcours dans la dynamique du territoire colmarien, et de prévenir les situations de rupture. Cette direction commune permet également au CAMSP de s'appuyer à présent sur des fonctions ressources supplémentaires : responsable administratif et de gestion, responsable accompagnement et qualité et d'intégrer un collectif dynamique qui permet de penser les pratiques de manière transversale.

Après une période de vacance, fin 2022, le poste de médecin est à nouveau occupé suite au retour de ce dernier.

La dynamique voulue par l'association, d'asseoir l'accompagnement autour du projet personnalisé d'accompagnement, à conduit, entre autre, à la création d'un poste de cadre intermédiaire dédié au CAMSP.

En complément, le CAMSP a pu renforcer ses effectifs en aout 2023, grâce à de nouveaux moyens alloués par les financeurs. Ce sont donc 17 professionnels (14.5 ETP) engagés dans l'accompagnement précoce des enfants de 0 à 6 ans. A présent, grace à ces moyens nouveaux, chaque famille peut se voir proposer une rencontre avec un psychologue, ce qui n'était pas possible auparavant, par exemple.

Il est à noter des difficultés de recrutement du poste de puéricultrice suite à un départ en cours d'année, d'orthophoniste (le CAMSP conventionne donc avec des professionnelles libérales), et de médecin (subsiste 0.40 ETP vacants).

Nous recruterons début 2024, une assistante sociale en charge d'un service de suite. L'ensemble des assistants de services sociaux du CAMSP et de l'IME SESSAD Pays de Colmar sont rattachés hiérarchiquement au Responsable Accompagnement et Qualité. Il s'agira de proposer aux familles, un service de suite, qui permettra d'assurer une continuité, et d'éviter ainsi toutes formes de rupture. Nous restons disponibles pour étayer les démarches, sécuriser le parcours, apporter des réponses aux éventuelles questions. (Accès aux soins, accès aux droits)

Les professionnels du CAMSP restent en veille scientifique et toujours attentifs à des propositions de formation pour poursuivre l'acquisition et la mise à jour de compétences ou pour partager et réfléchir leur pratique. Ainsi en 2023, 43 jours de formation ont pu être dispensés aux professionnels. En complément, les professionnels bénéficient de groupes d'analyse de la pratique pour mettre leurs pratiques au travail dans un espace d'élaboration dédié.

Enfin la direction mutualisée avec l'IME SESSAD Pays de Colmar permet et permettra des temps d'échange et d'élaboration dans un plus grand collectif, notamment lors de journées pédagogiques partagées.

Annuellement près de 130 enfants sont accompagnés pendant une durée moyenne de 2 ans, au service (principalement) ou à domicile. L'accompagnement se fait principalement en individuel. Des groupes peuvent être constitués en fonction d'un besoin identifié chez l'enfant : habiletés sociales, motricité globale, de même des moments festifs et conviviaux ponctuent l'année permettant aux enfants, familles et professionnels de se rencontrer.

Moins de 5% des enfants ne bénéficient que d'un bilan diagnostique, 42% d'un bilan pluridisciplinaire, et 78 % d'un suivi pluridisciplinaire. Nous effectuons près de 20 diagnostics TSA annuellement. Si les familles nous sollicitent en direct, elles sont le plus souvent orientées par un médecin, qui dans tous les cas est sollicité pour un courrier d'adressage.

Chaque jeune accompagné dispose d'un référent éducatif qui coordonne et assure le suivi du Projet Personnalisé d'Accompagnement et de Scolarisation. C'est LE personnel ressource, identifié par l'ensemble des acteurs et surtout le jeune et sa famille, aux côtés du Médecin et du cadre intermédiaire. Ainsi, Nous avons pu développer de manière significative en 2023, le nombre de synthèse réalisée autour de l'enfant, corolaire de notre volonté d'asseoir l'accompagnement autour de l'enfant comme évoqué précédemment.

Si les professionnels accompagnent les jeunes et leurs familles ou encore les fratries dans différents programmes notamment de guidance parentale ou de soutien aux frères et sœurs, ils apportent également un appui aux professionnels qui gravitent auprès des enfants, en crèche, à l'école, auprès des professionnels libéraux... Cette mission appui est de plus en plus sollicitée, autant qu'elle est jugée pertinente et précieuse par ceux qui la sollicitent.

L'année 2024, verra l'engagement de l'ensemble des professionnels du CAMSP mobilisé dans la réécriture du projet de service, qui est déjà abordée par des temps de travail collectif dédié à des questions tels, l'accompagnement, l'arrêt de l'accompagnement....

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

L'ensemble des professionnels (personnels éducatifs et thérapeutes) est engagé dans la mise en œuvre du Projet Personnalisé d'Accompagnement du Jeune et la réponse à ses besoins ainsi qu'à ceux de sa famille.

Nous préparons l'avenir des jeunes, avec autant d'anticipation que cela est possible.

Le service de suite permettra d'étayer notre ambition d'éviter les situations de rupture mais aussi de rester en veille auprès des familles, même si, celles-ci nous ont déjà bien identifiés comme professionnels ressources.

Le CAMSP est un acteur « incontournable » de l'accompagnement des jeunes enfants. Il travaille en réseau avec tous les acteurs de première, deuxième et troisième ligne. Cela représente près de 220 réunions de concertation par an. (PCO, Education Nationale notamment avec les ESS.....)

2. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION **Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises**

4.1 Pilotage et de la démarche

Le CAMSP s'est doté d'un service qualité-parcours piloté par un responsable d'accompagnement qualité (RAQ) qui anime la démarche en liens étroits avec le Directeur, le Médecin, la Cadre et l'ensemble des professionnels. Les professionnels peuvent interpeler leur encadrement, directement ou dans le cadre de l'utilisation d'un logiciel métier (voir ci-après), qui permet l'étude pluridisciplinaire des événements indésirables. Notre démarche vise l'amélioration continue de la réponse et de l'accompagnement. Il s'agit doublement d'étayer les professionnels et d'apprendre des difficultés rencontrées.

En 2023, de nombreux protocoles ont été mis à jour, dont beaucoup ont associé des professionnels « ressources » sur les sujets identifiés. Qu'il s'agisse de la démarche du Projet Personnalisé d'Accompagnement, à la gestion de l'accueil physique et téléphonique, ces procédures sont des repères pour les professionnels. Cela sécurise notre action, et les professionnels au quotidien.

Enfin, conformément aux recommandations de bonnes pratiques de l'HAS, nous portons une attention marquée au parcours des jeunes et à la prévention des risques de rupture de parcours. Il nous est apparu, dès lors, pertinent d'associer le suivi des parcours au service qualité. Le RAQ supervise les assistants sociaux, chargée d'insertion de tous les sites, ce qui permet une dynamique décloisonnée et centrée sur les besoins. Au regard de l'évolution des besoins des jeunes, nous recruterons début 2024, un référent de parcours « situation complexe » qui assurera une coordination appuyée pour des situations identifiées. (Comme évoqué précédemment)

Enfin, notre service est en lien réguliers et constants avec le service qualité de la direction générale qui est un appui dans le pilotage de notre démarche. Nous participons à des temps de travail inter-services, qui œuvre à la réflexion collective et à inscrire notre exigence de qualité dans notre pratique quotidienne. (en 2023, nous avons participé par exemple aux travaux sur l'élaboration d'une charte associative bienveillance)

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Au CAMSP, l'outil MS Qualité a été déployé et est utilisé par l'ensemble des salariés (voir questions précédentes) Les FEI sont traitées par la cadre intermédiaire en lien avec le RAQ et le Médecin et une copie est faite systématiquement aux équipes.

Le dossier unique de l'usager sera déployé au CAMSP, d'ici à mi 2024. Nous aurons l'occasion de revenir vers les familles.

4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

L'équipe du CAMSP vise la qualité de l'accompagnement inscrite dans une pratique résolument bienveillante. La réflexion portée sur l'ensemble des sites du CAMSP et de l'IME-SESSAD autour de la question de la bienveillance, sur laquelle l'association a publié une charte, a conduit à la création d'une cellule bienveillance et promotion des recommandations de bonnes pratiques. Cette cellule portée par le Directeur représenté par le Responsable Accompagnement Qualité, regroupe une psychologue, une assistante sociale, une infirmière, un professionnel éducatif et un cadre intermédiaire. L'objectif est de dynamiser les accompagnements en proposant des pistes aux professionnels face à des situations complexes, mais aussi en diffusant des RBPP toujours utiles aux professionnels.

C'est une des réponses concrètes mises en œuvre en 2023, qui soutient des professionnels dynamiques, animés des valeurs fortes qui découlent de la bienveillance. Le questionnement sur les situations peut s'appuyer sur un travail de proximité avec les familles, sur une présence de l'équipe de direction et notamment la cadre intermédiaire et le médecin directeur technique, les psychologues